



LA NEUVEVILLE

La perle au bord du lac de Biemme

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son service de la voirie, un ou une :

EMPLOYE-E DE VOIRIE à 100 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2026 ou date à convenir

Votre mission :

Au sein du service de la voirie, vous contribuez activement à la qualité de vie des habitants en assurant l'entretien, la propreté et la sécurité des espaces publics, l'entretien des espaces verts (tonte, taille, plantations, entretien des massifs de plantes vivaces, etc.), ainsi que diverses tâches liées à l'exploitation et à la maintenance du domaine public, dans le cadre d'une fonction variée.

Votre profil :

- CFC d'Horticulteur/Horticultrice (orientation paysagisme) ou formation jugée équivalente, idéalement complétée par une formation complémentaire et/ou expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts
- Permis de conduire catégorie B (catégorie BE constitue un atout)
- Goût pour le contact avec la population, intérêt pour le travail en extérieur et volonté de contribuer à la bonne image du service de la voirie
- Sens des responsabilités et des priorités, esprit d'initiative et discrétion
- Esprit d'équipe et de collaboration
- Bonne maîtrise de la langue française
- Excellente condition physique
- Flexibilité, disponibilité au niveau des horaires (service de piquet) et bonne mobilité professionnelle
- Personne solide, fiable et bénéficiant d'une excellente réputation

Nous offrons : Une fonction polyvalente au sein d'une structure dynamique à taille humaine, offrant une activité variée et concrète au sein d'une équipe engagée, dans un cadre de travail stimulant contribuant directement au bien-être de la population, avec des possibilités de formation continue.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. F. Aubert, responsable du service de la gestion du territoire, par téléphone : 032/752.10.00 ou par courriel : fabrice.aubert@neuveville.ch.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention « Employé/e de voirie » au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 30 avril 2026**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**